

Communiqué EurAc

Si l'urgence humanitaire doit constituer une priorité, elle doit s'inscrire dans une réponse européenne plus large à la crise dans les Grands Lacs

Alors que les membres du réseau EurAc et leurs partenaires de la région des Grands Lacs ont salué la mise à l'agenda politique européen de la crise à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC), il nous paraît aujourd'hui essentiel de faire écho à plusieurs inquiétudes concernant la ligne diplomatique portée par l'Union européenne (UE) et ses États membres.

Plus d'un an après la chute de Goma et de Bukavu et la forte mobilisation européenne qu'elle avait entraînée, l'UE semble désormais s'aligner autour d'un objectif commun : plaider pour un accès humanitaire sans entrave et débloquer des fonds suffisants pour répondre aux besoins des communautés. Néanmoins, si l'aide d'urgence aux populations civiles déplacées et aux groupes les plus vulnérables est évidemment indispensable, elle ne saurait constituer, à elle seule, une réponse suffisante et durable.

La crise qui frappe l'Est de la RDC est profondément structurelle et s'enracine dans des décennies d'instabilité et de conflits armés. Elle est alimentée par des violences répétées, une impunité persistante et par l'ingérence d'acteurs extérieurs, et en particulier du Rwanda, dont le soutien actif à l'AFC/M23 constitue une atteinte grave à l'intégrité territoriale de la RDC. Elle est également étroitement liée à une économie de guerre fondée sur l'exploitation illégale et la contrebande de ressources naturelles stratégiques par les groupes armés et certains acteurs étatiques de la région. Une situation si complexe ne saurait être résolue par des réponses à court terme.

Face à l'escalade militaire des derniers jours ayant notamment provoqué la mort de plusieurs personnes à Goma, **nos partenaires sur le terrain appellent à un positionnement politique clair et ferme en faveur de la protection de tous les civils**. Ils demandent que cet engagement se traduise par des mesures concrètes visant à mettre un terme à l'impunité et à prévenir de futurs crimes de guerre. Ils attendent également de l'UE un engagement plus affirmé en faveur du respect de l'intégrité territoriale de la RDC, condition indispensable à toute perspective de résolution durable du conflit. Tous ces principes, qui sont pourtant au cœur de la construction européenne, semblent aujourd'hui largement absents de la réponse apportée à la crise dans la région des Grands Lacs.

En parallèle, **l'UE doit s'attaquer aux causes profondes et durables de l'insécurité et de l'instabilité, telles qu'identifiées dans sa stratégie renouvelée pour les Grands Lacs de février 2023**, censée servir de boussole à l'action européenne dans la région. Elle doit renforcer et approfondir ses partenariats avec les pays de la région afin de soutenir l'État de droit et agir sur les enjeux de gouvernance. Cela implique notamment de coopérer plus étroitement sur les questions de lutte contre la corruption, l'intégrité des processus électoraux, la réforme des

secteurs de la sécurité et de la justice, mais aussi de promouvoir une intégration économique accrue entre les pays de la région.

Si les objectifs de l'UE en termes d'aide humanitaire sont primordiaux pour alléger au plus vite la souffrance des communautés, **ils doivent être accompagnés d'une intensification de la pression diplomatique et politique sur les belligérants en faveur d'un cessez-le-feu ainsi que d'un engagement résolu en faveur de la justice et des droits humains.**

La normalisation de la crise et de la violence

En dépit des récents accords de paix, les populations de l'Est de la RDC continuent de vivre au rythme des affrontements, des déplacements et d'une insécurité permanente. Certaines évolutions récentes sur le terrain ont pu être perçues comme des signaux encourageants, notamment la réouverture de la frontière entre Bujumbura et Uvira ainsi que la reprise des négociations concernant l'accès à l'aéroport de Goma. Ces développements, qui font notamment suite à la mission de la Commissaire européenne Lahbib dans la région, démontrent que l'UE continue d'être perçue comme un interlocuteur crédible. Néanmoins, **en se concentrant exclusivement sur la réponse humanitaire sans traiter les autres dimensions du conflit, l'UE prend le risque de contribuer, malgré elle, à la banalisation et à la normalisation d'un ordre imposé par la violence.**

En effet, ces avancées ne sauraient masquer la réalité du terrain. Le nouveau cessez-le-feu annoncé pour le 18 février par le président angolais João Lourenço et accepté par la RDC n'a pas mis fin aux affrontements dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu. Au contraire, on observe depuis plusieurs semaines une forte augmentation des combats entre le M23 et les FARDC, soutenus par les Wazalendos. Plusieurs opérations ont été menées, en particulier dans le territoire de Masisi, près de la cité minière de Rubaya¹ où des éboulements ont fait plus de 500 morts en quelques mois². L'utilisation croissante de drones intensifie les combats et pose le risque de voir le conflit s'étendre à d'autres régions de la RDC³. Dans ce contexte, la mort de Willy Ngoma, porte-parole militaire et figure médiatique de l'AFC/M23⁴, fait craindre une nouvelle escalade et des risques de représailles contre les populations civiles. Les parties continuent de s'accuser mutuellement de violations de la trêve, remettant une fois de plus en question l'impact réel des négociations sur la protection des civils.

Dans les territoires occupés par le M23, la situation reste alarmante et les conditions de vie ne cessent de se détériorer. Depuis plusieurs mois, l'absence de couloirs humanitaires et la suspension des activités bancaires limitent l'accès aux ressources financières et provoquent de graves pénuries de biens et de services essentiels avec pour conséquence une grave crise alimentaire⁵. A cela s'ajoute la hausse de la criminalité et la violation quotidienne des droits fondamentaux, incluant l'enrôlement forcé des jeunes⁶, des actes de torture⁷, des détentions illégales et de l'esclavage sexuel⁸. Plus inquiétant encore, une forme de normalisation

¹ RDC : Kinshasa relance l'offensive contre le M23 sur plusieurs fronts, 25 février 2026, Jeune Afrique

² Est de la RDC: plus de 50 morts dans un éboulement sur un site minier de Rubaya, Anadolu Ajansi, 7 mars 2026

³ L'aéroport de Bangboka à Kisangani de nouveau ciblé par des drones kamikazes, Radio Okapi, 2 mars 2026

⁴ RDC : mort de Willy Ngoma, le porte-parole du M23, dans une frappe de drone, 24 février 2026, Le Monde

⁵ La faim frappe tous les ménages du village de Rugarama à Rutshuru, alerte l'OCHA, 11 mars, Radio Okapi

⁶ Plus de 100 personnes portées disparues après un bouclage des rebelles à Rutshuru, 22 février 2026, Radio Okapi

⁷ RDC. Le M23 tue, torture et retient des civils en otage dans des lieux de détention, 27 mai 2025, Amnesty International

⁸ L'ONU alerte sur l'explosion des violences sexuelles liées au conflit et le sort tragique des enfants nés du viol en RDC, 9 mars 2026, Radio Okapi

préoccupante s'est désormais s'installée dans ces territoires. Le M23 a mis en place ses propres structures administratives, contrôle les entrées et sorties et impose de nouvelles règles, notamment en matière foncière.

Le sort des populations vivant dans les Haut-plateaux du Sud-Kivu demeure extrêmement préoccupant. Les civils y subissent des violences récurrentes liées à la présence et aux affrontements entre groupes armés, incluant FARDC, FDNB, milices Wazalendos et combattants Twirwaneho. Faisant face à un isolement quasi-total, ils sont quotidiennement exposés à des attaques ciblées contre leurs villages, des déplacements forcés et le pillage et la destruction de leurs moyens de subsistance.

Une réponse aux symptômes plutôt qu'aux causes de la crise

La persistance de l'impunité est au cœur de l'instabilité et de l'insécurité qui frappent la région des Grands Lacs. Un récent rapport du gouvernement congolais réalisé de manière conjointe avec plusieurs organisations de la société civile locale⁹ fait état d'au moins 17 015 cas d'atteinte à la vie et à l'intégrité physique en une année dans les zones sous occupation rebelle. Ces abus incluent tortures, enlèvements, violences sexuelles, arrestations et détentions arbitraires, pillages et destructions d'infrastructures publiques et privées, notamment des écoles et structures sanitaires. La découverte de plusieurs fosses communes contenant 172 corps non-identifiés autour de la ville d'Uvira¹⁰ met en évidence l'ampleur des violences qui sévissent dans ces territoires. Cette situation est également confirmée par plusieurs experts internationaux¹¹ et acteurs de la société civile qui observent et rapportent quotidiennement ces exactions, parfois au péril de leur vie, comme en témoigne l'arrestation et la torture de deux femmes défenseuses de droits humains (DDH) dans le territoire d'Uvira, aujourd'hui portées disparues¹².

Si l'annonce de nouvelles sanctions américaines contre l'armée rwandaise et plusieurs hauts responsables militaires rwandais a envoyé un signal fort en faveur du respect des droits humains et du droit international, ces mesures risquent de rester limitées sans un alignement plus large d'autres acteurs internationaux, à commencer par l'UE. En outre, la résolution de ce conflit ne peut se limiter à des déclarations politiques ou des accords économiques et sécuritaires. Elle impose la mise en place d'une véritable justice transitionnelle fondée sur la vérité, la reconnaissance des souffrances des victimes, la réparation et la garantie de non-répétition pour enfin briser le cycle de la violence.

Dans cette perspective, l'UE doit reconnaître explicitement la responsabilité des belligérants pour les crimes commis et affirmer, aux plus haut niveau décisionnels européens, une position claire et cohérente en faveur de la justice, du respect des droits humains et plus largement du droit international.

Le conflit est également étroitement lié au contrôle des ressources naturelles stratégiques de l'Est de la RDC, en particulier les minerais critiques indispensables aux chaînes

⁹ Plus de 17 000 cas d'atteinte à la vie et à l'intégrité physique recensés en une année dans l'Est de la RDC, 21 février 2026, Radio Okapi

¹⁰ Uvira : des fosses communes découvertes après le retrait de l'AFC/M23, des équipes spécialisées déployées, 1 mars 2026, Actualité.CD

¹¹ Communiqué de presse : le BCNUDH publie les principales tendances des violations des droits humains en République démocratique du Congo du 1er janvier au 31 décembre 2025, 13 mars 2026

¹² RDC : des experts de l'ONU mettent en garde contre les violences extrêmes commises par le M23 à l'encontre des défenseurs des droits humains, 26 février 2026, OHCHR

d’approvisionnement mondiales et à la transition énergétique. L’exploitation illégale et la contrebande de ces ressources alimentent une économie de guerre dont profitent les groupes armés et certains acteurs étatiques de la région. En l’absence de mécanismes efficaces de traçabilité et de sanctions, ces flux contribuent directement à la prolongation du conflit et à la déstabilisation régionale.

Soutenir la société civile pour une paix durable

Dans ces conditions, une coopération étroite avec la société civile s’impose comme une nécessité. Depuis la reprise des affrontements, ces acteurs font face à des obstacles considérables qui freinent leur capacité d’action et limitent leur participation dans les espaces de dialogue. En raison de leur travail de documentation des violations des droits humains, les DDH sont particulièrement pris pour cible. Plusieurs experts des Nations Unies (NU) ont ainsi alerté, dans un communiqué publié le 26 février 2026, « *la gravité et la brutalité des exactions commises à l’encontre des DDH et de leurs familles à l’Est* »¹³. Pourtant, **sans l’existence d’une société civile plurielle, indépendante et dynamique, les accords de paix de Washington et l’accord-cadre de Doha risquent une nouvelle fois de rester au stade d’engagements formels, sans possibilité de mise en application effective au niveau local.**

Par conséquent, le réseau EurAc et ses membres plaident pour une stratégie réellement crédible en faveur de la paix régionale. Une telle approche doit donner priorité à la protection des civils et à la justice, en combinant pression diplomatique et politique, soutien actif aux mécanismes régionaux de paix, lutte contre l’impunité, soutien à la bonne gouvernance et surtout appui à la société civile, dont le rôle demeure essentiel pour ancrer les efforts de paix dans la durée. Plus précisément, nous appelons l’UE et ses Etats membres à :

- **Jouer un rôle plus actif dans le processus de négociations, en soutenant le renforcement de la société civile et en favorisant l’inclusion.** L’UE doit encourager la participation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés dans les processus de négociation et de suivi, car une paix durable constitue un préalable essentiel aux efforts humanitaires, diplomatiques et de développement. Elle doit également soutenir la création des conditions favorables à un dialogue inter-Congolais véritablement inclusif.
- **Replacer les questions de droits humains, de lutte contre l’impunité et de justice au cœur de son action politique et diplomatique dans la région.** Dans ce contexte, il est indispensable de renforcer le soutien technique et financier aux mécanismes d’enquête internationaux et à la Commission d’enquête des NU, tout en exigeant un accès complet et sans entrave des enquêteurs aux zones contrôlées par les groupes armés.
- **Poursuivre et intensifier sa politique de sanctions ciblées dans le cadre de son régime de sanction,** à l’encontre des dirigeants du M23, de tout acteur étatique ou non étatique impliqué dans un soutien au mouvement, de toute entité facilitant l’exploitation illégale des ressources naturelles dans les zones occupées, ainsi que de tout autre acteur ou entité directement responsables de violations de droits humains ou y ayant contribué.

¹³ RDC : des experts de l’ONU mettent en garde contre les violences extrêmes commises par le M23 à l’encontre des défenseurs des droits humains, 26 février 2026, OHCHR

- **Renforcer la protection des activistes, journalistes et DDH dans les zones affectées et sous contrôle de l'AFC/M23.** Cela se traduit par le soutien aux mécanismes de protection rapide, incluant visas humanitaires et d'urgence, des évacuations pour les personnes les plus menacées et un soutien financier renforcé aux réseaux de protection locaux et internationaux.
- **Renforcer ses partenariats régionaux pour soutenir l'État de droit et la bonne gouvernance, en particulier par la lutte contre la corruption, l'intégrité des futures élections et la réforme des secteurs de la sécurité et de la justice.** Parallèlement, il est essentiel de travailler à la promotion d'une intégration économique accrue entre les pays de la région, facteur clé de stabilité et de prospérité à long terme, avec une attention particulière portée aux questions de traçabilité et de transparence dans le secteur minier
- **Continuer d'exiger de la Commission européenne l'annulation du protocole d'accord sur les minerais critiques** conclu entre l'UE et le Rwanda dans le cadre du Global Gateway.

A propos d'EurAc

Le réseau Europe-Afrique centrale (EurAc) créé en 2003 regroupe 32 organisations non-gouvernementales actives en Afrique centrale, avec un focus particulier sur la région des Grands Lacs. EurAc mène un travail de plaidoyer en faveur d'un engagement fort, cohérent et durable de la part de l'Union Européenne et de ses Etats membres afin d'aider la région à construire un avenir meilleur.